



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique à l'égard des retraités

Question écrite n° 68687

## Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de Mme la secrétaire d'Etat aux personnes âgées sur le souhait de la confédération française des retraités (CFR), délégation régionale de Lorraine, d'obtenir une représentation effective des retraités dans les organismes les concernant, qu'ils soient consultatifs, gestionnaires ou décisionnels. La CFR Lorraine aspire à ce que cette reconnaissance officielle fasse l'objet d'un décret gouvernemental affirmant la position des retraités aux côtés des partenaires sociaux dans les commissions paritaires qui décident de la politique générale des régimes de retraite. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître ses intentions à ce sujet.

## Données clés

**Auteur :** [M. Denis Jacquat](#)

**Circonscription :** Moselle (2<sup>e</sup> circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 68687

**Rubrique :** Retraites : généralités

**Ministère interrogé :** personnes âgées

**Ministère attributaire :** affaires sociales, travail et solidarité

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 12 novembre 2001, page 6437